

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PREAMBULE :

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet, d'une part, d'informer tout éventuel client sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur procède à la vente et à la livraison des produits commandés, et d'autre part, de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de produits par le vendeur au client qui s'appliquent, sans restriction ni réserves, à l'ensemble des ventes, par la société DK CONFORT.

DK CONFORT, société de vente de mobilier et accessoires, et sur les fonctionnalités de site internet éditées par la société PANGEE.

En conséquence, le fait pour toute personne de commander un produit proposé à la vente sur le Site internet emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente dont l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance préalablement à sa commande.

Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions figurant dans tout autre document, sauf dérogation préalable, expresse et écrite.

L'acheteur, préalablement à sa commande, déclare :

- que l'achat de produits est susceptible d'être en rapport direct avec son activité professionnelle, et peut être donc non limité à une utilisation strictement personnelle.
- avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

DK CONFORT se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente.

La société DK CONFORT est une société par actions simplifiée au capital social de 30.500€, dont le siège social est situé 36, allée Jacques Cartier, Zone du TEC, 30320 MARGUERITES ; RCS Nîmes 842 580 419 ; numéro de téléphone 04 66 020 80 00.

DK CONFORT est spécialisée dans la vente à distance, via des fonctionnalités de site internet éditées par la société PANGEE appelées le Site.

ARTICLE I. CHAMP D'APPLICATION.

Les présentes conditions générales de vente sont portées à la connaissance du client pour lui permettre de passer commande.

L'activité est soumise aux articles L. 221-1 à L. 221-29 du Code de la Consommation relatifs à la vente hors établissement et aux dispositions du Code Civil, relatives au régime général et spécial des obligations.

Le client déclare avoir reçu l'intégralité des informations pré-contractuelles prévues par l'article L. 221-5 du Code de la Consommation avant la signature du bon de commande. Il se déclare donc parfaitement informé des conditions contractuelles régissant son achat.

Les conditions générales de vente constituent avec le bon de commande le seul support contractuel.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle par écrit du vendeur, prévaloir sur les conditions générales de vente.

Toute condition contraire posée par le client est inopposable au vendeur quel que soit le moment où elle aura été portée à sa connaissance.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas de l'une des prérogatives qui lui sont attribuées par la loi, le règlement ou les documents contractuels ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

ARTICLE II. COMMANDE.

es produits sont soumis au délai légal de rétractation de l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, soit 14 (quatorze) jours, à compter de la réception des produits.

Article L221-18

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat.

Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

1. L'acceptation de la commande par le vendeur résulte d'une confirmation de sa part.
2. Dans le cas d'une rétractation pour refus de livraison, les frais de retours seront à la charge du client et automatiquement déduits du remboursement même si les frais de port initiaux étaient offerts.
3. Il est expressément rappelé aux consommateurs que les articles de la marque Daner®(DK confort) contribuent au bien-être et au confort de chacun, mais n'ont aucune vertu thérapeutique et ne sauraient guérir d'une quelconque pathologie.

ARTICLE III. DROIT DE RÉTRACTATION.

Conformément aux articles L. 221-18 à L. 221-27 du Code de la Consommation, les **produits** commandés sont soumis au délai légal de rétractation de 14 (quatorze) jour à compter de la réception du produit. Le droit de rétractation doit être exercé dans les conditions posées aux articles L. 221-18 à L. 221-27 du Code de la Consommation. Le client n'a pas à motiver sa décision ; toutefois il supportera en cas d'exercice de son droit de rétractation, les coûts de renvoi ou de reprise des produits.

Procédure et retour des produits :

- Le Client devra faire valoir son droit de rétractation en envoyant par courrier RAR à l'adresse suivante : Maison DANER, DK confort, Zone du TEC, 36 allée Jacques Cartier, 30320 MARGUERITES en joignant tout document attestant de la date de réception des produits (ex : bon de livraison...) pour une identification de la commande. Le produit pour lequel le Client use de son droit de rétractation doit être retourné à l'adresse communiquée préalablement dans un délai maximum de quatorze (14) jours francs à compter de la rétractation. Le Client doit emballer le produit en parfait état et préparer soigneusement le colis de retour.

- Les retours ne seront acceptés que si la procédure de retour des produits est respectée par le Client. Le Client ne pourra exercer son droit de rétraction si les produits retournés sont impropres à une nouvelle commercialisation en raison notamment d'une dégradation manifeste.

- Lorsque la livraison a été réalisée par transporteur, le Client peut soit retourner les produits par ses propres moyens, soit, lorsqu'il n'est pas en mesure de le faire, la maison Daner met à la disposition du Client et aux frais de ce dernier un service de reprise dont le coût s'élève à 390€ TTC.
- Dans l'hypothèse d'un retour des produits par le Client qui a exercé son droit de rétractation conformément au présent article, le Client assume les risques du transport.
- Dans le cas d'une rétractation pour refus de livraison, les frais de retours seront à la charge du client et automatiquement déduits du remboursement même si les frais de port initiaux étaient offerts.

Remboursement : Lorsque le droit de rétractation est exercé, Daner-Dk confort s'engage à rembourser le Client dans un délai de (14) quatorze jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé, conformément aux dispositions de l'article L. 121-21-4 du Code de la consommation, après avoir opéré toutes les vérifications des produits. Le mode de remboursement s'effectuera en fonction du moyen de paiement choisi par le Client minoré des frais de reprise des produits lorsque l'option de retour des produits par Daner-DK confort aura été choisie par le Client.

Tout produit qui aura été abîmé par le Client ne sera pas remboursé ou partiellement remboursé.

ARTICLE IV. LIVRAISON.

La livraison sera effectuée par le livreur DK CONFORT ou par transporteur externe, contre signature d'un bon de livraison, à l'adresse indiquée sur le bon de commande. Le montage du produit et la vérification de son bon fonctionnement seront effectués par le client. Les produits sont livrés à l'état neuf et franco de port et d'emballage. Dans tous les cas, ils voyagent aux risques et péril du vendeur. Il appartient au client, en cas d'avarie ou de manquant, de faire des réserves sur le bon de livraison présenté par le livreur et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du vendeur dans les 3 (trois) jours suivants la réception des produits.

Le délai de livraison indicatif est visé à la commande.

Le client pourra résoudre le contrat, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par un écrit sur un autre support durable, si, après avoir enjoint selon les mêmes modalités la société DK CONFORT, d'effectuer la livraison ou de fournir le service dans un délai supplémentaire raisonnable, la société DK CONFORT ne s'est pas exécutée dans ce délai.

Le contrat est considéré comme résolu à la réception par la société DK CONFORT de la lettre ou de l'écrit l'informant de cette résolution, à moins que la société DK CONFORT ne se soit exécutée entre temps.

Le client peut immédiatement résoudre le contrat lorsque la société DK CONFORT refuse de livrer le bien ou de fournir le service ou lorsqu'elle n'exécute pas son obligation de livraison du bien ou de fourniture du service à la date prévue au bon de commande et que cette date ou ce délai constitue pour le client une condition essentielle du contrat. Cette condition essentielle résulte des circonstances qui entourent la conclusion du contrat ou d'une demande expresse du client avant sa conclusion.

ARTICLE V. RÉCLAMATIONS.

Le vendeur se réserve le droit d'apporter des modifications nécessitées par l'évolution technique sans augmentation de prix ni altération de qualité. Le client a la possibilité de mentionner sur le bon de commande les caractéristiques du produit auxquelles il subordonne son engagement.

Les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré au produit commandé ou au bordereau d'expédition, doivent être formulées par lettre recommandée avec avis de réception, **dans les quinze jours** de la réception des marchandises, sous peine d'irrecevabilité de la réclamation.

Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour procéder à la constatation des vices et pour y porter remède. Aucune réclamation ne sera opposable au vendeur en cas de réparation ou d'altération par le client ou par un prestataire quelconque. En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés, dûment constatés par le vendeur, le client pourra obtenir, au choix, le remplacement gratuit ou le remboursement des produits.

En cas de désaccord entre les parties, le vendeur pourra effectuer une expertise par son service interne.

1. Prix. Sauf conditions particulières expresses propres à la vente, les prix des produits vendus sont ceux figurant dans le catalogue des prix au jour de la commande. Ces prix sont exprimés en Euros et stipulés toutes taxes comprises, frais de livraison inclus, emballage compris.

2. Modalités de paiement. Le solde du prix de la commande (déduction faite de l'acompte versé) sera dû par le client suivant les modalités prévues dans le bon de commande par chèque bancaire, virement ou carte bancaire, à l'ordre de DK CONFORT, au jour de la livraison de l'article commandé. Etant ici rappelé qu'avant l'expiration d'un délai de sept jours à compter du jour de la commande, aucun paiement, à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit, ne peut être perçu par le vendeur. Si le client décide de recourir à un crédit séparé, total ou partiel, il pourra à son choix, le contracter auprès de l'organisme de financement proposé par le vendeur ou par tout autre organisme de financement. Dans ce dernier cas, il s'engage à solliciter son crédit dans un délai maximum de trois semaines à compter de la signature de la commande. Il devra justifier au vendeur, à sa demande, avoir déposé une demande de crédit auprès de l'organisme de financement choisi. L'acquéreur devra informer le vendeur, par lettre recommandée avec avis de réception, de l'acceptation du crédit dès qu'il en sera lui-même averti.

ARTICLE VI. DROIT APPLICABLE ET MEDIATION.

Les présentes CGV sont régies par et soumises au droit Français. Sauf dispositions d'ordre public, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes CGV pourront avant toute action judiciaire être soumis à l'appréciation de Daner® en vue d'un règlement amiable. Les demandes de règlement amiable ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires. Sauf disposition contraire, d'ordre public, toute action judiciaire relative à l'exécution des présentes CGV devra être soumise à la compétence des juridictions du ressort du lieu du domicile du défendeur.

Médiation de la consommation

Selon l'article L.612-1 du Code de la consommation, il est rappelé que « tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation ». A ce titre Daner® propose à ses clients, dans le cadre de litiges qui n'auraient pas trouvé résolution de manière amiable, un médiateur de la consommation, dont les coordonnées sont les suivantes :

Madame Eliane SIMON, Médiateur

SAS médiation Solution - 222 chemin de la bergerie - 01800 Saint Jean de Niost

Téléphone : +33 (0) 4 82 53 93 06

Email : contact@sasmediationsolution-conso.fr

Formulaire Web : <https://www.sasmediasolution-conso.fr>

Il est rappelé que la médiation n'est pas obligatoire mais uniquement proposée afin de résoudre les litiges en évitant un recours à la justice.

ARTICLE VII. GARANTIE COMMERCIALE.

1. Étendue

Les produits vendus sont couverts par la garantie légale. Ils sont couverts en outre par une garantie commerciale contre tout défaut ou panne, qui court à compter de la date de livraison des produits.

Toute la gamme des produits Daner® est garantie CINQ années à l'exception des mécanismes et systèmes électriques qui sont garantis DEUX années.

La présente garantie commerciale comprend le remplacement des pièces défectueuses, la main d'œuvre et les frais de déplacement.

La garantie sur les produits scooters électriques (produits de Type II) est de DEUX années, à l'exception des consommables, batteries et pièces d'usures.

2. Extension de la garantie

La souscription de l'extension de garantie porte de CINQ années à SEPT années la garantie des produits de la gamme Daner®, à l'exception des mécanismes et systèmes électriques dont la durée de garantie est portée de DEUX années à CINQ années.

Elle porte de CINQ années à DIX années la garantie commerciale des aimants du sur matelas Bioflex de la marque Daner. L'extension de garantie permet de solliciter le prêt d'un produit de remplacement en cas d'immobilisation du produit de la marque à compter de la prise en charge par la service technique (produits similaire ou équivalent).

3. Mise en œuvre de la garantie

La présentation de la facture est toujours exigée lorsque la garantie commerciale ou l'extension de garantie est invoquée. Le client devra adresser une réclamation pendant la période de garantie, par lettre recommandée avec accusé de réception. Il appartient au client de fournir tout justificatif quant à l'objet de sa réclamation. Il devra laisser au vendeur toute facilité pour la vérifier. Après constat de l'anomalie par le vendeur et, en cas d'impossibilité de réparation immédiate, celui-ci procédera à ses frais au remplacement des pièces défectueuses dans les meilleurs délais. Le vendeur pourra choisir entre la réparation ou l'échange de la marchandise. Dans l'hypothèse où la marchandise ne serait plus dans la collection du vendeur, un produit similaire sera proposé. La main d'œuvre et les frais de remplacement seront à la charge du vendeur. Lorsque le client demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui reste à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention du client ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

4. Exclusion

La garantie commerciale et l'extension de garantie ne couvrent pas les détériorations provoquées par l'usure du temps et notamment l'usure normale des revêtements des produits Daner®. La garantie commerciale et l'extension de garantie sont exclues pour toute détérioration provenant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques du bien, ou relevant de la force majeure, ou par une utilisation anormale, fautive, ou un entretien défectueux. En particulier, la garantie commerciale et l'extension de garantie sont exclues dans l'hypothèse où le produit serait notamment soumis à l'influence de l'humidité, d'un chauffage excessif ou d'usure anormales due à l'utilisation. Il est conseillé de disposer des saturateurs ou déshumidificateurs dans les pièces destinées à recevoir le produit. La garantie commerciale et l'extension de garantie prennent fin de plein droit si le client modifie ou répare le bien lui-même ou en dehors des services du vendeur, en raison de la spécificité du produit. La garantie commerciale et l'extension de garantie ne comprennent pas les interventions d'entretien, de réglage notamment, ne nécessitant pas le remplacement de pièces défectueuses, lesquelles interventions dénommées « forfait technique » seront proposées par le vendeur moyennant un tarif révisé de façon périodique. Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives de l'application de la garantie légale des vices cachés des articles 1641 et suivants du Code Civil et de la garantie légale pour non-conformité. Enfin, la garantie commerciale et l'extension de garantie étant nominatives, elles ne pourront en aucun cas être transmises à une tierce personne. Elles fonctionnent uniquement pour le client qui a acquis le produit, et pour un seul produit.

5. Garantie légale

Indépendamment des dispositions qui précèdent, le vendeur reste tenu responsable des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648.

Art. L. 217-4 du Code de la Consommation

« Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Art. L. 217-5 du Code de la Consommation

« Le bien est conforme au contrat :

« 1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées au client sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un client peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

« 2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par le client, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Art. L. 217-12 du Code de la Consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux années à compter de la délivrance du bien.

Art. 1641 du Code Civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le client ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Art. 1648 alinéa 1er du Code Civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

ARTICLE VIII. CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ.

Le vendeur conserve l'entière propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif et intégral du prix.

ARTICLE IX. FIN DE LOCATION LONGUE DUREE

Dans le cadre d'une souscription d'une location longue durée, à la fin de cette location, plusieurs choix s'offrent à vous:

- Vous pouvez restituer le matériel : L'enlèvement du matériel est à vos frais. Soit par vos propres moyens, en emballant chaque produit, en préparant soigneusement le colis de retour et en procédant à son renvoi. Soit, lorsque vous n'êtes pas en mesure de le faire, la société DK confort met à votre disposition et à vos frais un service de reprise dont le coût s'élève pour chaque matériel à 250€ TTC jusqu'à 20 kgs et 390€ TTC au-delà. Une fois la restitution effectuée, la location s'arrête. Le matériel doit être restitué en état d'usage normal. Toute détérioration en dehors d'un usage normal, pourra vous être facturée. A contrario, les usures résultant d'une pratique normale sont tolérées : griffures légères, tâches superficielles...
- Vous pouvez également renouveler votre matériel en souscrivant un nouveau dossier de location longue durée pour un modèle équivalent ou une autre gamme. Dans le cadre d'un renouvellement, notre service de livraison vous amène votre nouveau matériel et récupère le précédent gratuitement. Le

matériel doit être restitué en état d'usage normal. Toute détérioration en dehors d'un usage normal, pourra vous être facturée. A contrario, les usures résultant d'une pratique normale sont tolérées : griffures légères, tâches superficielles...

- Si vous souhaitez conserver votre matériel : vous pouvez contacter le fournisseur DK CONFORT pour obtenir une proposition de rachat à l'adresse mail suivante : commerce@daner.fr. Les conditions de rachat seront tarifées de la manière suivante : équivalent de deux mensualités pour une location de 12 mois, de quatre mensualités pour une location de 24 mois, de six mensualités pour une location de 36 mois, de huit mensualités pour une location de 48 mois.

ARTICLE X. TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL PAR DK CONFORT.

1. Définitions

« *Donnée à caractère personnel* » - toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres.

« *Traitement de données à caractère personnel* » - toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction;

« *Responsable du traitement* » - la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, qui collecte et traite des données à caractère personnel ;

« *Destinataires* » - la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui reçoit communication de données à caractère personnel, qu'il s'agisse ou non d'un tiers.

2. Collecte de données à caractère personnel

La société DK CONFORT collecte des données vous concernant. Ces données sont traitées conformément aux finalités prévues lors de la collecte, certaines informations étant obligatoires indiquées par l'astérisque (*) et d'autres facultatives, dans les formulaires de collecte.

a) Finalités

Dans le cadre d'un contrat ou de mesure pré-contractuelles :

- La gestion des fichiers de prospects ;
- L'évaluation du niveau du bien-être du client/prospect ;
- L'achat de produits et services ;
- Le paiement des produits et services réservés ;
- La constitution d'un fichiers Clients pour le suivi et la réalisation des prestations ;
- La réalisation d'enquêtes satisfaction ;
- La gestion des avis, enquêtes et des sondages des clients sur les produits.

Dans le cadre de l'intérêt légitime de l'organisme pour lui permettre d'assurer la continuité de service :

- La réponse à des demandes de renseignements.

b) Données traitées

Lors de la collecte des données, le client sera informé si certaines données doivent être obligatoirement renseignées ou si elles sont facultatives. Les données identifiées par un astérisque au sein du formulaire d'inscription sont obligatoires.

Par ailleurs, la société DK CONFORT pourra être amenée à collecter des données à caractère personnel pour d'autres finalités, en prenant soin de recueillir le consentement préalable des personnes concernées.

En particulier, la société DK CONFORT pourra être amenée à collecter les données suivantes :

- **Identité** : nom, prénoms, adresse, numéro de téléphone (fixe ou mobile), adresse de courrier électronique, date de naissance, fonction ;
- **Données relatives à la relation commerciale** : demandes de documentation, demandes d'essai, produit acheté, quantité, montant, périodicité, adresse de livraison, historique des achats, retour des produits, origine de la vente (vendeur, représentant) ou de la commande, correspondances avec le client et service-après-vente ;
- **Données relatives aux règlements des factures** : modalités de règlements, remises consenties, informations relatives aux crédits souscrits (montant et durée, nom de l'organisme prêteur), reçus, impayés, relances, soldes ;
- **Données relatives aux moyens de paiement** : relevé d'identité bancaire, numéro de la transaction, numéro de chèque, numéro de carte bancaire ;
- **Données relatives au niveau du bien-être** : taille, poids, données relatives à l'état de santé.

En tout état de cause, la société DK CONFORT s'engage à traiter l'ensemble des données collectées de manière conforme aux réglementations en vigueur et notamment de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement n°2016/679.

c) Destinataires des données collectées

Les données à caractère personnel collectées sur son site sont exclusivement réservées à la société DK CONFORT. Dans le cas où la société DK CONFORT confie les activités de traitement de données à des sous-traitants, ces derniers seront notamment choisis pour les garanties suffisantes quant à la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées, notamment en termes de fiabilité et de mesures de sécurité. Les données pourront, avec le consentement exprès et préalable du client, être transmises aux partenaires commerciaux de la société DK CONFORT. Cet accord peut être retiré à tout moment par le client.

d) Données transférées aux autorités et/ou organismes publics

Conformément à la réglementation en vigueur, les données peuvent être transmises aux autorités compétentes sur requête et notamment aux organismes publics, exclusivement pour répondre aux obligations légales, les auxiliaires de justice, les officiers ministériels et les organismes chargés d'effectuer le recouvrement de créances.

e) Données transférées à l'étranger

Aucun transfert n'est réalisé hors Union Européenne. Toutefois, la société DK CONFORT se réserve le droit de transmettre vos données personnelles afin de satisfaire à ses obligations légales, et notamment si elle en était contrainte par réquisition judiciaire.

f) Durées de conservation

La société DK CONFORT conservera vos données personnelles dans un environnement sécurisé pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou pendant la durée de conservation minimale prévue par la législation applicable notamment en matière civile et commerciale. Certaines données personnelles peuvent être conservées par la société DK CONFORT pour des durées plus longues exclusivement à des fins archivistiques, dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques. Les données à caractère personnel relatives aux clients ne seront pas conservées au-delà de la durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale. Toutefois, les données permettant d'établir la preuve d'un droit ou d'un contrat, ou, conservées au titre du respect d'une obligation légale peuvent être conservées durant la relation contractuelle puis archivées pour une durée de 5 ans conformément aux dispositions en vigueur (notamment celles

prévues par le code de commerce, le code civil et le code de la consommation). Par ailleurs, les données des clients utilisées à des fins de prospection commerciale seront conservées pendant un délai de trois ans à compter de la fin de la relation commerciale. Les données à caractère personnel relatives à un prospect non-client seront conservées pendant un délai de trois ans à compter de leur collecte par la société DK CONFORT ou du dernier contact émanant du prospect. Au terme de ce délai de trois ans, le prospect non-client pourra être contacté afin de savoir s'il souhaite continuer à recevoir des sollicitations commerciales. En l'absence de réponse positive et explicite de sa part, les données devront être supprimées ou archivées conformément aux dispositions en vigueur et notamment celles prévues par le code de commerce, le code civil et le code de la consommation. Les données de santé sont collectées auprès des clients, ou de leurs représentants légaux, après le recueil d'un consentement exprès, d'une part, et sous réserve d'être strictement nécessaires au regard de la finalité poursuivie, d'autre part. Ces données ne pourront être conservées plus de 2 ans à compter de la signature du contrat. Pour ce qui est des prospects non-clients, les données de santé seront supprimées immédiatement.

3. Droits des personnes

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, le client dispose des droits suivants sur ses données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Le client peut également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. Le client peut, pour des motifs tenant à sa situation particulière, s'opposer au traitement des données le concernant. Pour exercer ces droits, le client doit adresser un courrier à l'adresse Zone du TEC, 36 allée Jacques Cartier, 30230 - MARGUERITES - FRANCE ou un courriel à l'adresse dpo@daner.fr. Seules les demandes accompagnées d'une copie d'une pièce d'identité seront traitées. Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, le client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

4. Consentement au traitement des données à caractère personnel

Le client consent expressément à la société DK CONFORT le droit de procéder au traitement des données à caractère personnel collectées selon les conditions détaillées ci-dessus.

5. BLOCTEL

Les informations recueillies sur le formulaire de contact et de commande sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion de notre fichier de contacts. Elles sont conservées sans limitation de durée et sont destinées à notre service client établi en France. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

ARTICLE XI. RESPONSABILITE DE PANGEE

Compte tenu des aléas techniques liés au fonctionnement décentralisé du réseau Internet, PANGEE ne fournit aucune garantie de continuité de service ou d'absence d'erreurs de l'Application.

PANGEE se réserve le droit de suspendre l'accès à l'Application en tout ou partie sans préavis notamment pour procéder à toute opération de correction, de mise à jour ou de maintenance. PANGEE ne peut en aucun cas être tenue responsable de tout préjudice et/ou perte qui en résulterait pour l'Utilisateur.

PANGEE n'est pas responsable si un quelconque dysfonctionnement de l'Application, indépendant de sa volonté, empêche notamment l'accès aux Services.

PANGEE est exclusivement responsable du contenu uniquement produit par lui et intégré à l'Application et ses fonctionnalités.

En ce qui concerne les services proposés par le biais de l'Application, PANGEE agit en tant que simple fournisseur d'une plateforme numérique et n'a en ce sens aucune maîtrise sur les offres proposées via l'Application. En conséquence, PANGEE ne saurait être tenu de toute conséquence découlant de leur contenu, et de leur validité au regard des dispositions législatives en vigueur. PANGEE ne saura être tenu responsable des dommages et/ou de toutes conséquences de quelque nature qu'elles soient subis par l'Utilisateur et résultant de la souscription de l'un quelconque des services souscrits par le biais de l'Application. Plus largement, PANGEE ne saurait en aucun cas être tenu du non-respect de toute règle afférente à la proposition, la commercialisation, la conclusion, et l'exécution desdits services.

ARTICLE XII. | DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

DK CONFORT et PANGEE sont chacun responsables de traitement de données.

Les données à caractère personnel du Client font l'objet d'un traitement informatisé par PANGEE aux fins d'exécution de la commande et de suivi de celle-ci et de ses suites (Garantie, SAV, etc.), suite à l'octroi d'une facilité de paiement par l'un de ses partenaires financiers.

Ce traitement est fondé sur le contrat signé entre le Client et PANGEE, dont les présentes Conditions générales font partie intégrante. Certaines données à caractère personnel du Client sont nécessaires à l'exécution du contrat ; leur collecte et leur traitement sont alors une condition de sa conclusion. La non-fourniture de ces données impactera, de façon négative, la capacité de PANGEE à exécuter le contrat, voire l'empêchera tout à fait. Les informations obligatoires sont marquées comme telles lors de la commande.

Dans certaines circonstances, les données personnelles du Client peuvent être traitées par PANGEE pour des finalités ultérieures liées à la gestion opérationnelle, financière et juridique de la société. De tels traitements peuvent notamment avoir les finalités et bases légales suivantes :

- **Communication** : PANGEE peut procéder à l'envoi au Client de communications électroniques sur ses produits et services, le traitement étant alors fondé sur l'intérêt légitime de la société
- **Comptabilité** : PANGEE est tenue de respecter diverses obligations comptables et fiscales, le traitement des données personnelles du Client dans ce cadre étant alors fondé sur le respect de ces obligations ;
- **Cession de la société** : PANGEE peut faire l'objet d'éventuelles opérations de cession, fusion ou d'absorption. Dans ce cadre, des informations concernant le Client peuvent être traitées dans le contexte de procédures de due diligence, pendant lesquelles des investisseurs ou acquéreurs potentiels ou leurs conseils professionnels mènent une analyse au préalable de différents aspects de l'entreprise afin d'évaluer sa valorisation le traitement étant alors fondé sur l'intérêt légitime de PANGÉE à assurer la pérennité de son activité dans le cadre d'une opération d'investissement externe. Il est précisé que, dans ce cadre, les données personnelles du Client ne seront traitées que dans la stricte mesure où ce traitement est nécessaire pour l'opération ;
- **Contentieux** : PANGEE peut traiter les données personnelles du Client afin de prévenir les contentieux et défendre ses droits en justice, le traitement étant alors fondé sur son intérêt légitime à se défendre en justice.
Les données sont conservées par PANGEE pour la durée du contrat de location, durée à laquelle vient s'ajouter une période de 3 ans après la fin du contrat (ou, le cas échéant, après la dernière utilisation des services de PANGEE ou du dernier contact du Client auprès de PANGEE). Les données pourront ensuite être archivées pendant les durées de prescription civile et de prescription pénale restant à courir. Elles seront ensuite détruites de manière sécurisée.
Pendant la durée de conservation, le Client pourra recevoir des messages commerciaux de la part de Pangée, afin de l'informer des nouveautés et services proposées par la société. Le Client est libre de se désabonner de ces communications à tout moment, en cliquant sur le lien de désabonnement en bas de chacune de ces

communications. Toutes les données personnelles de l'outil mypangee sont hébergées sur des serveurs Cloud en France, auprès de la société OVH (dite « OVHcloud »). Le Client peut retrouver davantage d'informations sur cet hébergeur sur son site internet, en consultant le lien suivant : <https://www.ovh.com/fr/>. Certaines des données personnelles du Client peuvent également être hébergées sur des serveurs Cloud externes situés dans l'Union Européenne ou sur des serveurs Cloud externalisés aux États-Unis auprès de sociétés avec lesquelles le transfert de données est protégé par le mécanisme du Privacy Shield, notamment lors de l'utilisation par PANGEE de logiciels en SaaS ou lors de l'utilisation de ActiveCampaign pour envoyer des communications au Client.

PANGEE peut être amenée à partager les données à caractère personnel du Client avec, notamment :

- Ses partenaires financiers, dans le cas de la transmission des dossiers de financement créés à la demande du Client et nécessaires à l'octroi d'une facilité de paiement ;
- Ses partenaires commerciaux, utilisant l'outil mypangee pour proposer l'acquisition de leurs biens ou services grâce à diverses facilités de paiement, dans le cas de la demande d'acquisition d'un tel bien ou service par le Client ;
- Ses sous-traitants, prestataires et fournisseurs techniques qui sont susceptibles de traiter vos données à caractère personnel pour son compte, notamment en matière d'hébergement informatique, de téléphonie, d'outils de paiement et de signature électronique, d'envoi de communications, de gestion des réclamations ;
- Les tiers autorisés, comme les autorités judiciaires, les auxiliaires de justice, du fait de la loi, dans le cadre d'une procédure de justice, d'un litige et/ou d'une requête des autorités publiques, l'expert-comptable de la société et son Commissaire aux comptes;
- Les pouvoirs publics, lorsque cette divulgation est nécessaire à des fins de sécurité nationale, d'application de la loi ou tout autre sujet d'intérêt public ;
- Des acheteurs potentiels, en cas de restructuration ou cession de PANGEE.

Dans le cadre de la collecte et du traitement des données personnelles, le Client dispose :

- du droit d'accéder à l'ensemble de ses données personnelles faisant l'objet d'un traitement ;
- du droit d'en demander la rectification, l'effacement et/ou la limitation ;
- du droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données personnelles à des fins de prospection et / ou à des fins statistiques
- du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès ;
- du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Le Client peut adresser toute demande au Délégué à la Protection des Données de PANGEE, la société d'avocats Altij, par courrier postal, à l'adresse : DPO Pangée, Société d'avocats Altij, 40 rue du Japon, 31400 Toulouse, ou par email à l'adresse : dpo-pangee@altij.com. En cas de doute raisonnable sur l'identité du Client, PANGEE pourra lui demander la transmission de tout document en justifiant, conformément à l'article 12 (6) du RGPD.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de ses données à caractère personnel par PANGEE, le Client est invité à consulter la Politique de confidentialité de PANGEE sur son site Internet : www.mypangee.com/politique-de-confidentialite/

ARTICLE XIII. DISPOSITIONS GENERALES

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales, ou une partie d'entre elles, s'avérait nulle au regard d'un règlement, d'une loi en vigueur ou à la suite d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité des Conditions générales dans leur ensemble, ni celle de la clause seulement partiellement concernée.

Le fait que l'une ou l'autre des parties n'ait pas exigé, temporairement ou définitivement, l'application d'une stipulation des présentes Conditions générales ne pourra être considéré comme une renonciation aux droits détenus par cette partie.

